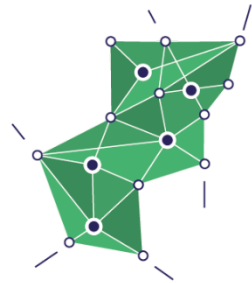


2) Déploiement des plateformes de rénovation énergétique en Pays de la Loire

→ Le contexte ligérien



SRADDET
PAYS DE LA LOIRE

Région décarbonée et à énergie positive

Le SRADDET des Pays de la Loire adopté en décembre 2021.

Objectif = 1 M de logements à rénover d'ici à 2050.

Le PCAET = programme d'action des territoires pour atteindre les objectifs du SRADDET

Les PTRE = outils de déploiement opérationnel à disposition des territoires sur la question de la rénovation du bâti.

Objectif de rénovation : passer à environ 36 000 logements rénovés à un niveau performant élevé par an



Réduire de **80%** les émissions
de Gaz à Effet de Serre d'ici 2050



Diviser par **2**
les consommations
énergétiques d'ici 2050



Rénover de façon performante
au moins **1 million de**
logements d'ici 2050

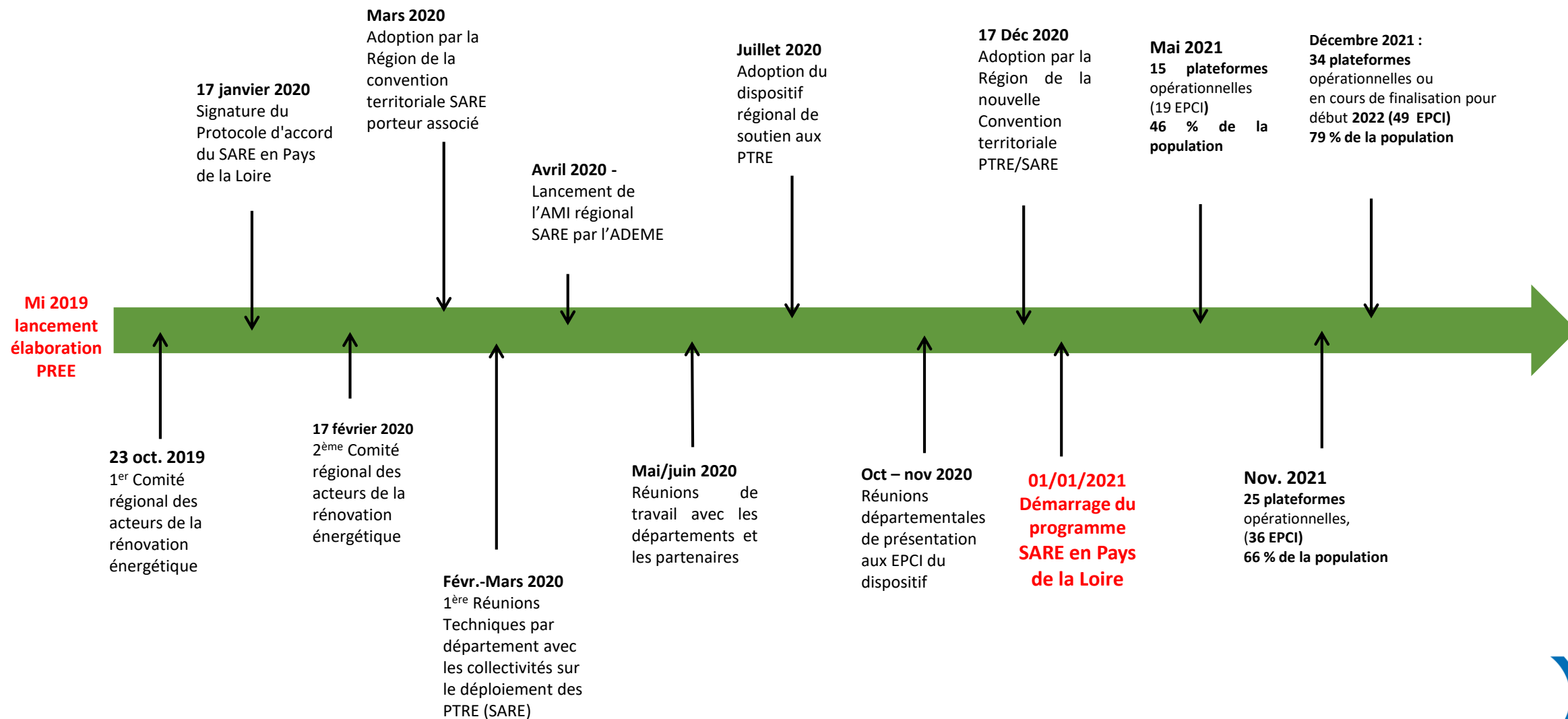


Développer les ENR
pour atteindre **100 %**
des consommations en 2050

2) Déploiement des plateformes de rénovation énergétique en Pays de la Loire

➔ Le contexte ligérien

Historique du déploiement du programme sur 2019 - 2022



2) Déploiement des plateformes de rénovation énergétique en Pays de la Loire

→ L'organisation territoriale

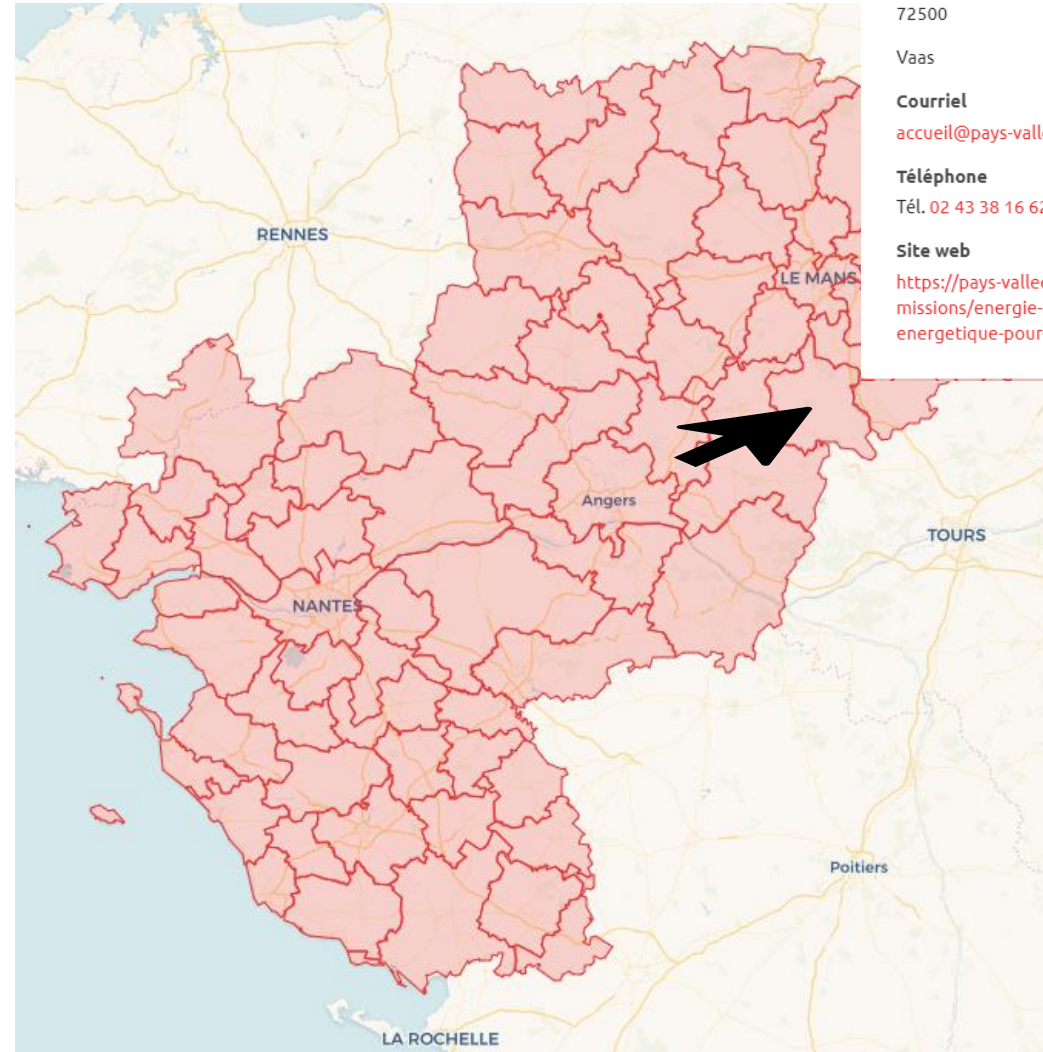
Une construction collective

A l'échelle :

- régionale: Région, DREAL, ADEME ;
- départementale (Départements, Syndicats d'énergie, DDT, ADIL, CAUE) et territoriale (EPCI, Pays...)

Les intercommunalités déploient leur PTRE au plus près des administrés et en fonction du contexte (OPAH/PIG, PLH PCAET...) et des acteurs existants (associations, opérateurs...).

<https://www.paysdelaloire.fr/mon-conseil-regional/toute-lactu-de-ma-region/les-actualites/la-region-accelere-la-renovation-energetique-des-logements-des-particuliers>



PETR Pays Vallée du Loir

Communauté de communes Sud Sarthe

Adresse

Rue Anatole Carré

72500

Vaas

Courriel

accueil@pays-valleeduloir.fr

Téléphone

Tél. 02 43 38 16 62

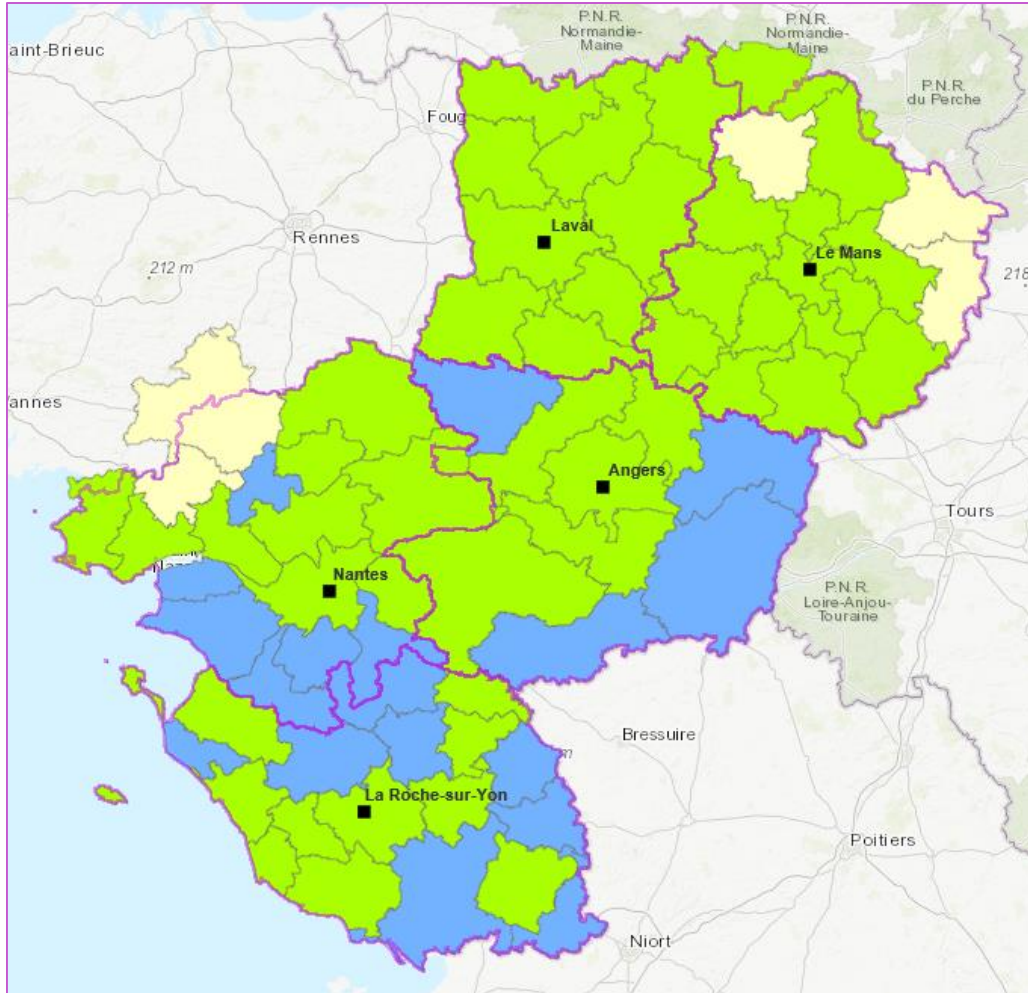
Site web

<https://pays-valleeduloir.fr/actions-missions/energie-et-environnement/renovation-energetique-pour-les-particuliers/>

2) Déploiement des plateformes de rénovation énergétique en Pays de la Loire

➔ Avancement des territoires au 1er février 2022


Au 1^{er} janvier 2022, 49 intercommunalités sont engagées dans le programme (34 PTRE créées), soit un taux de couverture de **79 % de la population ligérienne**




Différents montage : régie, externalisation, mix des 2, couplage OPAH/PIG, mutualisation partielle ou totale..

Exemples d'organisation :

- Le Département de la Mayenne propose et finance un premier niveau d'information à tous les Mayennais qui sont ensuite orientés vers les plateformes locales.
- Le Département du Maine et Loire en partenariat avec le SIEML a construit et proposé aux EPCI une offre de mutualisation de moyens à l'échelle départementale pour assurer l'information et le conseil personnalisé en matière de rénovation énergétique.
- Le Département de la Vendée, le SYDEV et la DDTM 85 co-financent et accompagnent collectivement les territoires vendéens dans la construction des leurs projets de plateformes de rénovation énergétique et de l'habitat (dispositifs ANAH couplés systématiquement)

 Territoires passés en commission permanente en 2021 ou prévus en février 2022, avec financement Région

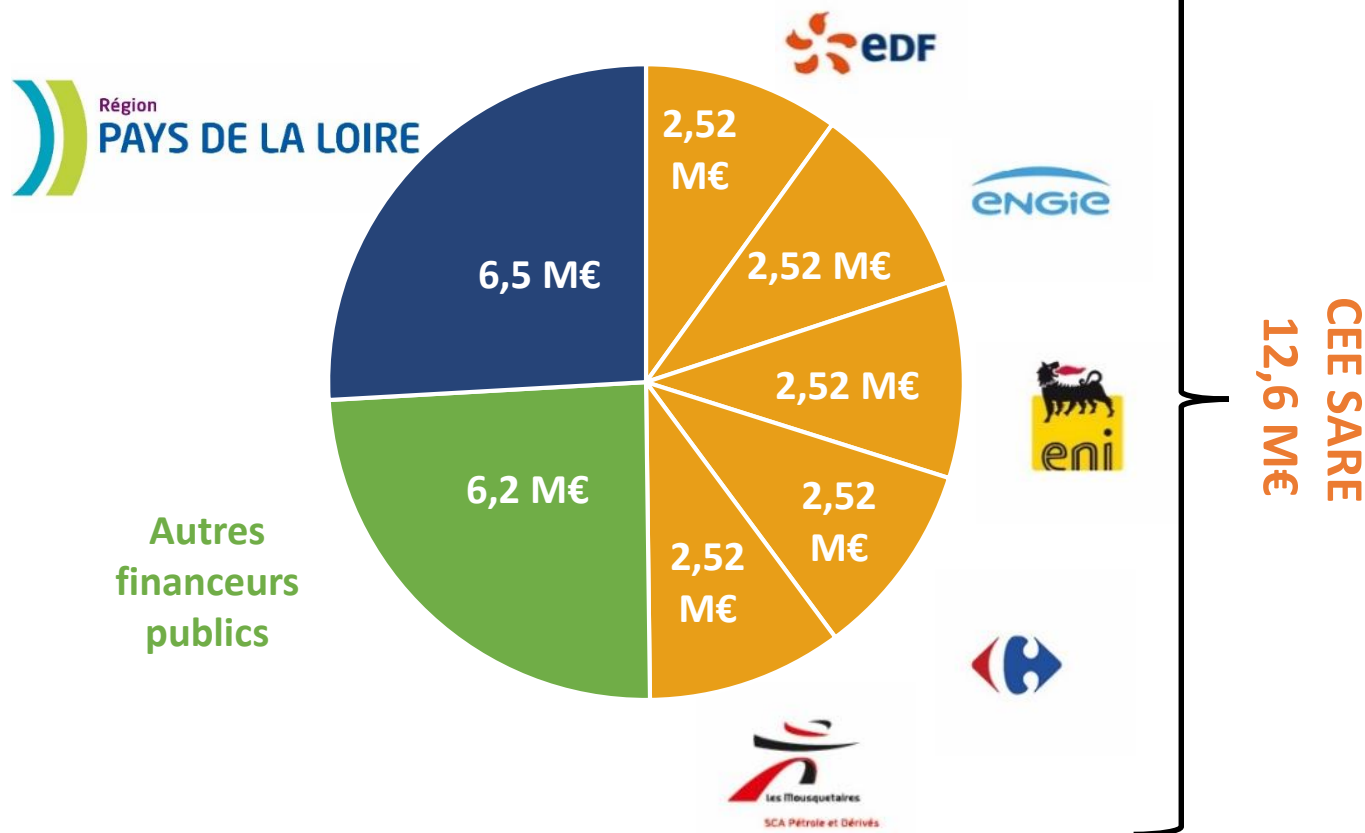
 Dispositif d'information - conseil pour tous les ménages, hors financement Région

2) Déploiement des plateformes de rénovation énergétique en Pays de la Loire

→ Budgets et consommation

➤ Maquette de déploiement SARE - Région Pays de la Loire

BUDGET TOTAL : 25,2 M€



Au 1^{er} Janvier 2022:

- CEE: 9,3 M€ sont conventionnés sur les 12,6 M€ prévus au budget (74 %)
- Part Régionale : 4 500 062 € (70 %)

(Rappel: population couverte = 79 %)

Période: 01.01.2021 au 31.12.2023